



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 79759

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'accompagnement éducatif des élèves qui va être supprimé dans les établissements situés hors périmètre d'éducation prioritaire, alors que cette mesure leur offrait, lorsqu'ils étaient en difficulté, des ressources complémentaires pour réussir leur scolarité. Il constate malheureusement que l'échec scolaire ne concerne pas que les zones d'éducation prioritaire et que les élèves doivent trouver au sein de l'école une réponse à leurs difficultés parfois passagères. Les enseignants avaient également mis en place des dispositifs complémentaires aux enseignements afin d'apporter une ouverture culturelle par la réalisation d'activités variées (blogs, journaux, etc.) ce qui permettait d'éviter au maximum le décrochage scolaire. Il dénonce aussi la suppression des postes d'adjoints techniques de recherche et formation (ATRF) autrement dit les aides de laboratoire dans le prolongement des revendications exprimées par les enseignants. Cette décision risque d'impacter 72 établissements dans l'académie de Lille, dans lesquels sont implantés 68 postes à temps plein et 4 demi-postes alors que ces personnels sont indispensables au côté des enseignants pour l'organisation des cours de laboratoire en physique chimie et SVT. Compte tenu des préoccupations que ces orientations font naître et sur leurs conséquences dès la prochaine rentrée scolaire, il lui demande le maintien de ces dispositifs et des postes qui les accompagnent afin de préserver l'égalité des chances si souvent mise en exergue par le ministère.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79759

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mai 2015](#), page 3727

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)